Nations Unies S/PV.7049

Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

Provisoire

7049e séance

Vendredi 25 octobre 2013, à 9 h 30

New York

Président :	M. Mehdiyev	(Azerbaïdjan)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	Mme Lucas
	Maroc	M. Laassel
	Pakistan	M. Sahebdzada Ahmed Khan
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-53021 (F)

La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée de faire au Conseil de sécurité le point de sur la situation humanitaire en Syrie.

Je voudrais commencer par remercier le Conseil de l'adoption, le 2 octobre, de la déclaration présidentielle sur la situation humanitaire en Syrie (S/PRST/2013/15). La déclaration a été la manifestation de la vision commune qui anime le Conseil face à la crise humanitaire en Syrie et une reconnaissance manifeste du caractère absolument inadmissible des terribles souffrances que le conflit inflige aux femmes, enfants et hommes.

Je regrette d'avoir à dire que bien que le Conseil se soit déclaré profondément alarmé par la grave et rapide détérioration de la situation humanitaire, et qu'il ait appelé au renforcement de toute urgence de l'action humanitaire, les combats se sont davantage intensifiés dans tout le pays et leurs répercussions sur les civils s'accentuent au fil des jours.

Les évaluations en cours montrent que les besoins augmentent de façon importante, de même que le nombre des déplacés à l'intérieur du pays. Alors que le pays s'apprête à subir les rigueurs de l'hiver pour la troisième fois depuis que le conflit a éclaté, des millions de personnes vivent dans des abris de fortune, exposées aux éléments et sans protection contre le froid. Tous les camps de réfugiés palestiniens ont été touchés par le conflit; – des dizaines de milliers de réfugiés palestiniens ont vu leurs maisons endommagées ou détruites, et plus de la moitié d'entre eux ont été déplacés.

Les maladies, notamment celles facilement évitables grâce à une hygiène de base et la vaccination, se répandent à un taux alarmant. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons appris qu'une épidémie de poliomyélite se serait déclarée à Deir-ez-Zor. Si ces informations venaient à se confirmer, il s'agirait alors de la première épidémie de poliomyélite survenue en Syrie depuis 14 ans. À Alep et dans d'autres villes, la leishmaniose sévit, défigurant les enfants et marquant leurs visages pour le restant de leur vie. Des informations inquiétantes font aussi état d'une augmentation rapide de la malnutrition. Les personnes souffrant de maladies chroniques, comme le cancer et le diabète, n'ont pas accès aux traitements, et agonisent aussi – en silence.

Le 2 octobre, le Conseil a exhorté toutes les parties au conflit syrien à mettre fin immédiatement à toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et à prendre toutes les mesures voulues pour protéger les civils. Pourtant, trois semaines plus tard, des informations continuent de nous parvenir selon lesquelles le Gouvernement et l'opposition militaire non seulement établissent des positions dans des zones peuplées, mais occupent aussi et attaquent sans discernement des infrastructures civiles, notamment des écoles, des hôpitaux, des centrales électriques et des points d'eau.

Mercredi, un gazoduc a été touché, ce qui a provoqué une coupure de courant à Damas et dans plusieurs autres localités. Depuis le début de la guerre, plus de 3 000 écoles et de nombreuses mosquées ont été endommagées ou détruites. La plupart des minoteries et des boulangeries ne sont plus opérationnelles. Les installations médicales ont été particulièrement durement touchées; environ 60 % des hôpitaux, 38 % des centres de santé, 90 % des ambulances et 70 % des usines pharmaceutiques ont été touchés par la crise. La prise pour cible délibérée d'hôpitaux, du personnel médical et des véhicules de transport sanitaire demeure une réalité quotidienne.

En dépit de l'intensification du conflit, les organismes et les partenaires des Nations Unies continuent de travailler dans des conditions extrêmement dangereuses et difficiles dans tout le pays pour fournir une aide humanitaire régulière à des millions de personnes. Le Programme alimentaire mondial a renforcé ses opérations et tente maintenant d'approvisionner 4 millions de personnes par mois,

dont la moitié se trouvent dans des zones contrôlées par l'opposition ou contestées. L'UNICEF et ses partenaires fournissent un accès à l'eau potable à environ 10 millions de personnes dans le pays depuis le début de l'année, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires fournissent des produits essentiels, notamment des couvertures et des matelas, à près de 2,4 millions de personnes, dont environ 40 % se trouvent dans des zones contrôlées par l'opposition ou contestées. Cette année, environ 2,7 millions de personnes ont bénéficié de consultations médicales, de traitements et d'interventions médicales, et 2 millions de personnes ont reçu des trousses sanitaires d'urgence fournies par l'Organisation mondiale de la Santé et les partenaires de santé. Avant le début de la nouvelle année scolaire, qui a commencé le 15 septembre, l'UNICEF a distribué des cartables et des fournitures à 1 million d'enfants dans les 14 gouvernorats dans le cadre de sa campagne « Back to Learning » (Retour à l'école).

Outre la fourniture d'une aide régulière, depuis janvier, nous sommes parvenus à fournir une aide ponctuelle à près de 2,3 millions de personnes dans des zones difficiles d'accès, dont près d'1,8 million de personnes dans des zones contrôlées par l'opposition ou contestées, par l'intermédiaire de convois interinstitutions des Nations Unies. Mi-octobre, nous avons fourni des vivres, des fournitures médicales, des produits essentiels et une aide en matière d'eau et d'assainissement pour la première fois depuis de longs mois aux populations de Ter Mallah et Al-Gantho, à Homs, deux zones contrôlées par l'opposition.

Pourtant, en dépit de tous nos efforts, l'action humanitaire en Syrie demeure largement insuffisante par rapport à l'augmentation des besoins. Plus de trois mois après le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil (voir S/PV.7000), il nous est toujours impossible de fournir une aide à quelque 2,5 millions de personnes prises au piège dans des zones difficiles d'accès ou assiégées, et ce en dépit du fait que nous tentons d'utiliser les dispositions de la déclaration présidentielle pour faire beaucoup plus. Une grande partie de ces 2,5 millions de personnes n'ont pas eu accès à une aide quelconque depuis près d'un an. Des groupes d'opposition continuent d'assiéger les localités de Nouboul et de Zahra, dans les faubourgs ruraux d'Alep, alors que les forces gouvernementales continuent d'assiéger l'est de la Ghouta, Hajar el-Assouad et Moudamiyé, dans les faubourgs ruraux de Damas, et la vieille ville à Homs. D'autres localités, notamment Yarmouk, le centre-ville de Deraa, Khan Sheikh et d'autres encore, restent difficiles d'accès du fait de la poursuite des combats. Bien que plus de 3 000 personnes aient été évacuées de Moudamiyé le 13 octobre, il en reste encore davantage qui sont prises au piège et qui ont besoin d'une aide urgente. En dépit de l'appel que j'ai lancé le 19 octobre à la cessation immédiate des hostilités afin d'accorder aux organismes humanitaires un accès sans entrave pour leur permettre d'évacuer le reste des civils et de fournir une assistance vitale, il demeure impossible d'accéder à cette zone.

Dans la déclaration présidentielle qu'il a adoptée le 2 octobre, le Conseil exhorte les autorités syriennes à prendre immédiatement des mesures pour permettre l'intensification des opérations de secours humanitaires et à lever les obstacles administratifs et les autres entraves. Nous avons fait des démarches auprès du Gouvernement syrien à cet effet, mais, malheureusement, sans aucune percée majeure à ce jour.

Il demeure nécessaire d'obtenir des autorisations écrites pour l'ensemble du personnel et des convois humanitaires. Le traitement des visas du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) est imprévisible. Plus de 100 visas – 62 pour le personnel des Nations Unies et 39 pour les ONG internationales – sont toujours en souffrance. Un grand nombre des visas ne permettent qu'une seule entrée, et les membres du personnel se voient souvent délivrer des visas dont la durée de validité est inférieure à celle de leurs contrats. Seules 15 ONG internationales ont l'autorisation d'opérer en Syrie, et elles sont confrontées à diverses restrictions lorsqu'elles tentent d'établir une présence sous-nationale. Si le nombre d'ONG nationales autorisées à travailler en collaboration avec l'ONU est passé à 66, le nombre d'organisations autorisées à opérer dans les zones où les besoins sont les plus importants demeure extrêmement limité. La création de nouveaux centres humanitaires réclamée il y a plus d'un an n'avance toujours pas, notamment à Alep, Qamichli et Deraa. La lenteur des procédures douanières, les complications liées au régime de sanctions et l'insécurité aux frontières continuent de retarder l'importation du matériel de communication essentiel.

Nous devons maintenant affronter de nouveaux obstacles. Le Conseil, dans sa déclaration, demande aux parties de permettre aux convois humanitaires d'emprunter les itinéraires désignés en toute sécurité et sans entrave. Pourtant, la situation sur le terrain est de plus en plus complexe et dangereuse. Certains estiment à 2 000 le nombre de groupes d'opposition

armée en Syrie. Les affrontements entre ces groupes sont de plus en plus fréquents, et les principales voies d'accès humanitaire sont bloquées par d'intenses combats. Si nous sommes parvenus à négocier l'accès à certaines zones, les structures de commandement et de contrôle dans d'autres zones sont confuses et difficiles à manœuvrer. De même, les enlèvements de travailleurs humanitaires sont de plus en plus fréquents, tout comme le détournement et la saisie de camions humanitaires. La semaine dernière, un de nos convois était prêt à partir, mais nous n'avons pas trouvé suffisamment de conducteurs car ceux-ci craignaient pour leur vie.

Je réitère que si le Conseil ne fait pas réellement et durablement pression sur le Gouvernement syrien et les groupes d'opposition sur le terrain, il sera impossible d'aller de l'avant. Nous avons également besoin de fonds supplémentaires. De nombreux États Membres ont généreusement promis de fournir un appui supplémentaire en amont de la nouvelle session de l'Assemblée générale, et pourtant, notre appel de fonds pour soutenir l'action humanitaire en Syrie et dans les pays voisins n'est financé qu'à hauteur de 54 %. Je sais que nous ne sommes pas en mesure d'atteindre toutes les populations qui ont besoin d'aide, mais nous devons continuer de secourir celles qui sont à notre portée tout en continuant de chercher à élargir l'accès. Un plan hivernal élaboré en ce qui concerne la Syrie exige de mobiliser 1,8 million de dollars pour répondre aux besoins les plus urgents. Ces fonds doivent être versés immédiatement, autrement il sera trop tard pour se procurer et acheminer les fournitures dont le besoin est urgent.

Mes collègues et moi-même avons souligné à maintes reprises que seul un processus politique véritable peut mettre un terme aux terribles souffrances de la population syrienne et que le statu quo ne doit pas perdurer. Dans l'intervalle, il faut intensifier immédiatement l'action humanitaire pour secourir les hommes, femmes et enfants qui, bien qu'ils ne soient en rien responsables, sont prisonniers de ce conflit. Aucun acteur ne prend au sérieux ses obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Le Conseil ne doit ménager aucun effort pour garantir la mise en œuvre de ses recommandations. Il doit veiller à ce que les parties au conflit comprennent qu'elles doivent prendre au sérieux leurs responsabilités et leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Nous devons décréter des trêves humanitaires dans toutes les régions où des communautés sont retenues en otage par l'une ou l'autre des parties au conflit afin d'acheminer des vivres et des médicaments et de construire des abris. Les populations doivent pouvoir se rendre dans des endroits plus sûrs sans avoir à craindre des attaques. Les éléments de l'un et l'autre parties qui contrôlent les points de passage doivent garantir un passage en toute sécurité et sans entrave des convois humanitaires. Le Gouvernement doit lever immédiatement tous les obstacles administratifs aux opérations humanitaires. Rien ne saurait justifier que le personnel humanitaire, dont le seul objectif est de venir en aide aux populations qui en ont désespérément besoin, ne puisse obtenir de visas afin de nous permettre d'intensifier nos opérations.

C'est une course contre la montre. Trois semaines se sont écoulées depuis l'adoption de la déclaration du Conseil, et la situation n'a guère évolué. Chaque jour qui passe sans que les parties ne s'acquittent de leurs obligations les plus fondamentales, on compte de nouvelles pertes en vies humaines, de nouveaux déplacements de population et un plus grand nombre de personnes privées d'accès aux services les plus essentiels. Pendant que nous délibérons, des personnes continuent de mourir alors que cela aurait pu être évité. J'exhorte tous les membres du Conseil à exercer leur influence et à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces atrocités et ces violences. Il est absolument essentiel que le Conseil joue un rôle moteur.

Les mots, même s'ils peuvent choquer, ne sauraient véritablement rendre compte de la triste et horrible réalité de la Syrie aujourd'hui. Je suis extrêmement déçue que nous n'ayons pas été en mesure de faire d'autres progrès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Amos de son exposé.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 9 h 50.